

# Politique de Sélection des Prestataires de Services d'Investissement de Covéa Finance

## **1. Cadre réglementaire et périmètre d'application**

Cette politique de Sélection des Prestataires de Services d'Investissement a pour objectif de décrire la méthodologie appliquée généralement par Covéa Finance pour l'évaluation et la sélection des Prestataires de Services d'Investissement en charge de l'exécution des ordres ou d'aide à la décision d'investissement conformément aux obligations réglementaires décrites à l'article 314-75-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, en application de l'article L. 533-18-V du code monétaire et financier.

Cette politique de Sélection des Prestataires de Services d'Investissement s'applique dès lors que Covéa Finance transmet directement les ordres suites à des décisions de gestion.

Cette politique peut être modifiée à tout moment et sans préavis.

## **2. Contexte**

Covéa Finance a une liste de Prestataires de Services d'Investissement à laquelle la table de négociation de Covéa Finance transmet pour exécution les ordres reçus.

Cette liste est revue lors d'une réunion bi-annuelle. La revue peut également intervenir à tout moment dès que le justifierait un changement notable de service de la part d'un Prestataires de Services d'Investissement, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution interne propre à Covéa Finance. Elle a pour objet de s'assurer que les clients de Covéa Finance bénéficient du meilleur résultat possible et d'une exécution optimale.

Cette liste de Prestataires de Services d'Investissement est distincte selon les différents segments de marchés et zones géographiques considérés sur lesquels Covéa Finance peut être amené à traiter des opérations (actions, obligations souveraines, obligations d'entreprises, titres de créances négociables, convertibles, change, futures sur taux et produits structurés).

### **3. Méthodologie**

Covéa Finance a mis en place une méthodologie d'évaluation des Prestataires de Services d'Investissement avec un système de points à distribuer. Cette méthodologie fait intervenir, selon le type d'instrument en question (actions ou taux), les différentes équipes de gestion, de négociation, de recherche et du Middle Office afin de s'assurer de la qualité globale de la contrepartie ou intermédiaire évalué.

Covéa Finance a attribué un nombre de points distribuable à chaque équipe prenant part à l'évaluation des Prestataires de Services d'Investissement. Covéa Finance a également attribué un nombre de points distribuable à chaque personne intervenant dans cette évaluation selon son niveau d'engagement.

Chaque Prestataire de Services d'Investissement est évalué selon deux types de critères auxquels il a été décidé d'accorder un poids défini par Covéa Finance :

- 1- Des critères qualitatifs
- 2- Des critères quantitatifs

L'évaluation de chaque Prestataires de Services d'Investissement doit être accompagnée de commentaires justifiant cette dernière et ceci pour chaque item d'évaluation. Ces commentaires doivent être le plus explicite et le plus transparent possible.

#### **3.1 Pôle Taux**

La Gestion Taux évalue les Prestataires de Services d'Investissement se portant du croire sur les différents segments de marchés au travers de critères qualitatifs portant notamment sur la qualité de service de la vente sur les différents segments de marchés, sur la qualité de la recherche fournie par la contrepartie. Sont également évaluées les rencontres réalisées avec les différents Prestataires de Services d'Investissement (critère quantitatif).

La Gestion Taux n'évalue pas les autres Prestataires de Services d'Investissement qui sont de purs intermédiaires au vu de la particularité des services offerts par ce type d'acteurs.

La Négociation Taux évalue les Prestataires de Services d'Investissement ou sur les différents segments de marchés le suivi réalisé par les équipes de vente, l'envoi des axes et la régularité de ces envois, la qualité d'exécution et les rencontres ou analyses.

Sur la partie quantitative, les statistiques d'exécution des Prestataires de Services d'Investissement sont évaluées ainsi que les volumes globaux exécutés par ces derniers.

Les équipes de recherche (Macroéconomique, Microéconomique et Quantitative) évaluent les Prestataires de Services d'Investissement au travers de critères qualitatifs tels que la régularité des contacts, la disponibilité et la qualité de la recherche proposée.

Sont également évaluées les rencontres réalisées avec les différents Prestataires de Services d'Investissement (critère quantitatif).

Le Middle Office évalue la qualité des échanges et des règlements/livraisons avec les Prestataires de Services d'Investissement. Le Middle Office a également la possibilité d'exclure une contrepartie ou broker en cas d'incidents de règlement/livraison répétés ou graves. Il n'y a pas de critère quantitatif pour le Middle Office.

La finalité de l'évaluation est de proposer une hiérarchisation des Prestataires de Services d'Investissement en Tier1, Tier2 ou Tier3. Ces tiers déterminent des limites de parts de marché pour chaque segment de marché. Les dépassements de ces limites sont conditionnés et justifiés par l'application de notre politique d'exécution.

### 3.2 Pôles Actions

La Gestion Actions évalue les Prestataires de Services d'Investissement sur les différents segments de marché au travers de critères qualitatifs portant notamment sur le service de la vente et de la recherche fournie. Les critères quantitatifs évalués portent sur les rencontres d'analystes réalisées avec les différents Prestataires de Services d'Investissement et l'accès aux rencontres des sociétés.

La Négociation Actions évalue les différents Prestataires de Services d'Investissement au travers de critères qualitatifs tels que le suivi de marché, le suivi des intérêts et des exécutions ainsi que les informations et autres études fournies par les Prestataires de Services d'Investissement.

Sur la partie quantitative, la Négociation Actions compare:

- les exécutions des Prestataires de Services d'Investissement et brokers sur la période en fonction de benchmarks définis (IS, VWAP, CLOSE...)
- l'analyse de reporting des lieux d'exécution
- l'accès aux flux naturels ou en risque

Cette évaluation est basée sur le TCA (Trading Cost Analysis) fourni par ITG.

Les équipes de recherche (Macroéconomique, Microéconomique et Quantitative) évaluent les Prestataires de Services d'Investissement au regard de critères qualitatifs tels que la régularité des contacts, la disponibilité et la qualité de la recherche proposée.

Sont également évaluées les rencontres réalisées avec les différents Prestataires de Services d'Investissement (critère quantitatif).

Le Middle Office évalue la qualité des échanges et des règlements/livraisons avec les Prestataires de Services d'Investissement. Le Middle Office a également la possibilité d'exclure un Prestataire de Services d'Investissement en cas d'incidents de règlement/livraison répétés ou graves. Il n'y a pas de critères quantitatifs pour le Middle Office.

La finalité de l'évaluation est de proposer une hiérarchisation des Prestataires de Services d'Investissement en Tier1, Tier2 ou Tier3. Ces tiers déterminent des limites de parts de marché pour chaque segment de marché. Les dépassements de ces limites sont conditionnés et justifiés par l'application de notre politique d'exécution.

## 4. Finalité

A l'issue de cette réunion, les intervenants peuvent être amenés à proposer de rentrer ou de sortir des Prestataires de Services d'Investissement en précisant sur quels critères les intervenants fondent leur proposition. Cela fera l'objet de la rédaction d'une note pour une décision prise par le Comité de Direction de Covéa Finance.

Le respect de cette politique fait l'objet d'un contrôle régulier par le contrôle interne. Sa pertinence est évaluée lors d'un réexamen au moins annuel par le Comité de Direction de Covéa Finance.